



SNUDI-FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et Professeurs des Ecoles -Force Ouvrière**
Maison des syndicats – 1 rue Sédillot – 67 000 STRASBOURG
03-88-35-24-22 et 06.31.76.78 snudi.fo67@orange.fr

<https://snudifo67.fr>

CAPD du 2 juillet 2020

Madame la Directrice Académique adjointe, Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs, les membres de la CAPD

La dernière CAPD de l'année scolaire se tient dans un contexte très particulier avec la crise sanitaire que nous traversons encore et après avoir écarté les organisations syndicales démocratiquement élues en 2018 des opérations du Mouvement 2020.

Nous tenons à faire remarquer qu'au niveau local, nous avons conscience de la grande disponibilité des services administratifs, qui malgré une austérité aux déplorables conséquences depuis des années font de leur mieux pour humaniser et atténuer les effets d'une politique nationale désastreuse.

Pourtant, malgré cette administration localement à l'écoute, les collègues sont épuisés et en colère. En effet, malgré un dévouement sans faille des collègues depuis des mois (mais l'on pourrait dire depuis des années que ce ne serait pas exagéré), ce gouvernement n'a rien trouvé de mieux que d'exposer son mépris à l'égard des enseignants : entre ceux qui sont allés « cueillir des fraises » et ceux qui sont de « scandaleux décrocheurs » ...

Or, c'est pourtant le Ministre Blanquer qui, après avoir proposé un protocole inapplicable, tournant ainsi le dos aux véritables exigences sanitaires (dépistage systématique, masques FFP2... comme revendiqué par les 56.000 signataires de la pétition de la FNEC FP-FO), a fait reprendre les enseignants dans des conditions inacceptables, les a obligés à passer des journées pour la mise en place d'une organisation qui n'aura pas duré quinze jours avant d'être à nouveau modifiée 3 fois.

Quand on a malmené ses personnels de la sorte, comment peut-on oser les livrer à la vindicte populaire ? Ce mépris pour les enseignants comme pour l'ensemble des travailleurs est inacceptable pour les français. Les manifestations qui se multiplient tous les jours sont la démonstration que le gouvernement n'a pas réussi à confiner l'action revendicative !

Ce gouvernement profite de l'état d'urgence pour s'en prendre à nos libertés individuelles et collectives les plus fondamentales, notamment la liberté de s'organiser librement et de manifester. Pour Force Ouvrière, c'est inacceptable.

Et si les français ne sont pas contents, ce gouvernement fera comme il le fait depuis plus de deux ans : il aura recours à la répression la plus aveugle et la plus dure. La preuve en était le 16 juin dernier, où là encore, les cortèges dans plusieurs villes, menés par les soignants ont terminé sous les gaz lacrymogènes. Après tout, ces gens « qui ne sont rien », ont été applaudis tous les soirs à 20h. Cela ne leur suffisait-il donc pas ?

Cette répression qui a frappé les GJ pendant des mois a d'ailleurs conduit à des arrestations massives. On le voit bien, avec ce gouvernement, le droit syndical est remis en cause et les mesures liberticides se poursuivent... Les congés des personnels et des salariés sont rognés. Le temps de travail est déréglementé. Les salaires sont toujours bloqués. Le point d'indice des fonctionnaires est quant à lui gelé depuis 10 ans.

Au mépris vis à vis des personnels, ce gouvernement rajoute le froid calcul de celui qui continue son œuvre de destruction de l'Education Nationale, de destruction de notre service public avec notamment la mise en place d'un nouveau statut des directeurs et les 2S2C.

Les 2S2C (Sport-Santé-Culture-Civisme) concentrent tous les mauvais coups rejetés par les personnels depuis des années : démantèlement des statuts, territorialisation, désengagement de l'Etat dans ses missions. Ce dispositif est dans le prolongement de celui sur les rythmes scolaires entraînant la plus grande confusion entre scolaire et périscolaire. L'enseignement du sport, de la musique, des arts et de l'éducation civique pourra être confié aux collectivités locales, à des associations voire des entreprises privées qui ne manqueront pas de recruter des personnels précaires, sans statut et sans formation. C'est tout simplement l'externalisation des missions de l'État qui est une nouvelle fois prévue. D'ailleurs, comme l'a déclaré notre ministre lors du dernier CTM : « le dispositif 2S2C permet d'accueillir plus d'élèves avec peu d'enseignants ».

Dans le viseur, les 54 000 professeurs d'EPS, d'éducation musicale et d'arts plastiques. Pour le 1^{er} degré, avec les 2S2C, on peut ainsi craindre que des pans importants de nos enseignements sortent des programmes et des horaires scolaires, limitant alors nos missions à l'enseignement des « fondamentaux », chers au Ministre ; et c'est aussi le renforcement de la territorialisation de l'école, déjà dénoncée fortement par les personnels lors de la réforme des rythmes scolaires.

Nous tenons à rappeler notre attachement à l'école de la République, à son cadre National. Nous voulons et nous défendons une école publique donnant accès aux mêmes enseignements partout, dispensés dans le respect des programmes nationaux par des fonctionnaires d'État.

Mais parce que la technique de ce gouvernement, c'est celle du tapis de bombes, une attaque ne lui suffit donc pas !

Ainsi, aux 2S2C, se rajoute le projet de loi sur la direction d'école qui vise à faire de ces derniers de précaires délégués de l'autorité académique, soumis à toutes les injonctions. Le lien de subordination prévu entre les directeurs et les municipalités contribue à cette territorialisation de l'Ecole que nous combattons. Nous refusons que les directeurs deviennent des managers au service des municipalités.

Une consultation des directeurs avait été organisée il y a quelques mois et cette réforme ne correspond d'ailleurs nullement à leurs attentes. Elle est simplement une énième tentative de ce gouvernement pour faire passer en force son projet, pourtant massivement rejeté.

Ce gouvernement est totalement sourd aux contestations. On pourrait penser que c'est parce qu'il n'en est que plus respectueux des corps intermédiaires ? Il n'en est pourtant rien ! La loi de Transformation de la fonction Publique vient le rappeler. Avec ce texte, il s'agit de dupliquer dans la Fonction publique, les mesures iniques de la loi El Khomri et des ordonnances Travail.

En cherchant à supprimer les CAP, uniques garanties de transparence et d'équité, c'est la fin programmée du paritarisme et la porte ouverte à toutes les dérives.

Les problèmes rencontrés pour le mouvement des personnels le prouvent. Les collègues ont plus que jamais besoin des syndicats pour assurer une véritable transparence de ces opérations, et assurer des affectations justes. Sans oublier que votre administration locale est bien contente que les organisations syndicales fassent le minutieux et précieux travail de repérage et de rectification des informations erronées collègue après collègue. Nous pouvons vous assurer que la nouvelle forme du Mouvement génère la plus grande colère chez nos collègues car les erreurs de l'administration se sont multipliées. De plus, vous gérez certaines situations au fil de l'eau et inventez des modalités de recrutement non annoncées dans la circulaire censée encadrer les opérations de mutation. D'un côté, vous obligez les personnels à respecter des procédures et d'un autre, vous vous permettez toutes les fantaisies possibles !

Nous souhaitons bien du courage à tous les services administratifs composant votre administration.

Concernant le point reporté sur la Hors-Classe, notre organisation vous demande de plus amples explications : pour quelles raisons est-il reporté, quand ce tableau sera-t-il examiné ?

Le **SNUDI-FO**, contrairement à d'autres organisations syndicales, n'a pas signé le non-protocole PPCR. Chaque CAPD vient d'ailleurs nous confirmer que le déroulement promis, pour tous, sur deux grades est une pure chimère. Il y a toujours des collègues à l'échelon 10 voire 11, qui n'accéderont pas cette année à la HC, en raison d'une appréciation totalement arbitraire et irréversible, parfois même attribuée sans avoir vu un IEN.

Enfin, nous ne comprenons toujours pas pourquoi certains sujets sont écartés de la consultation de la CAPD bas-rhinoise. A ce titre, le **SNUDI-FO** vous demande Madame la Directrice académique adjointe, de rétablir l'examen des postes adaptés, des allègements de service et tous les autres points qui ne sont pas mentionnés dans la loi du 6 août 2019 qui traite de la Transformation de la fonction publique ; ces points n'ayant rien à voir avec les opérations de mobilité des personnels enseignants : direction d'école, échanges franco-allemands nationaux ou de proximité, départs en stages de formation, etc...etc...

Notre demande régulièrement renouvelée au niveau local est relayée dans l'ensemble des départements où siège **Force Ouvrière**. Il est tout à fait regrettable que vous ayez pris des initiatives locales pour écarter des sujets qui n'ont rien à voir avec ceux indiqués dans la loi du 6 août. Notre organisation a saisi la CADA à ce propos pour mettre fin à cette situation ubuesque.

Nous allons vous le répéter jusqu'à ce que nos revendications légitimes soient enfin entendues : le **SNUDI-FO**, par son expertise de terrain et sa proximité avec nos collègues, participe à la bonne marche du service public d'Education.

Pour le **SNUDI-FO**,

Aminatou **DIALLO** et Monia **MOKAS**